



# LE BULLETIN

des élu-e-s communistes

du Conseil régional de Bretagne

<http://www-groupe-communiste-bretagne.org>

N°10 Février 2012

## Dégager de nouvelles ressources pour promouvoir des politiques plus justes

Le vote du budget 2012, plus que tout autre dossier, a révélé, une nouvelle fois, de véritables divergences de pensée entre la gauche et la droite. Celle-ci ne cessant d'en appeler à la réduction des dépenses relayant, selon Eric Berroche « les allégations et les actes du Président de la République qui ne cesse de stigmatiser les collectivités. » qui poursuit : « Dans une rhétorique assez primaire et répétitive, il use du triple "T": trop d'élus, trop de fonctionnaires, trop de dépenses! ...et il s'active à mettre en œuvre partout la régression générale des politiques publiques. »

"Pourquoi ces ressources ne sont-elles pas mobilisées pour des projets et des politiques utiles?"

Cette vision plus dogmatique que politique interpelle. : « Le mensonge, c'est de prétendre que la réduction de la dépense publique permet de mettre en œuvre des politiques favorables à la création d'emploi. (...) La vérité, c'est d'observer que les politiques publiques et les investissements des collectivités génèrent du développement et des créations d'emplois. (...) La vérité, c'est 75 milliards d'euros de cadeaux fiscaux aux plus riches

depuis 5 ans, une allégeance au monde des affaires qui coûte chère à la France, une fascination ridicule pour le bling-bling qui s'ajoute à quelques gesticulations sur la moralisation du capitalisme qui pimentent les soirées mondaines. La vérité, c'est 8 millions de pauvres en France dont l'impôt, la TVA antisociale, va aggraver la souffrance. »

Au cœur d'un nouveau projet de société qui associerait le développement économique et le progrès pour tous : la mobilisation de nouvelles ressources. « Les ressources existent pour permettre d'entrer autrement dans ce siècle qui s'ouvre en associant le développement économique et le progrès pour tous.

Pourquoi ces ressources, dont chacun sait qu'elles sont considérables ne sont-elles pas mobilisées pour des projets et des politiques utiles? Répondre à cette question suppose évidemment de poser des actes inspirés par des valeurs d'égalité et de justice fiscale et sociale, donc de réduire les différences entre les riches et les pauvres mais surtout de contester la prégnance du capital, ce culte de l'argent qui dévaste tout sur son passage. Il est tout de même notoire que les cadeaux



fiscaux, les exonérations diverses et les allègements de charge ont impacté les recettes...et les dépenses du budget de la France. Il est tout aussi évident que la spéculation et le capital sont largement sous-taxés et qu'il y a des leviers pour dégager de nouvelles ressources et promouvoir des politiques plus justes et plus efficaces ! Montrer ce courage là est un des enjeux de la période qui s'ouvre et nous entendons honorer tous les rendez-vous qui permettront d'en sortir par le haut...avec la même détermination que celle qui nous guide pour mettre en œuvre, dans des conditions difficiles, tous les engagements que nous avons pris devant les électeurs de notre région. »

# Un budget ambitieux pour l'action publique

---

LES 2,3 ET 4 FÉVRIER, LE CONSEIL RÉGIONAL DE BRETAGNE A EXAMINÉ SON BUDGET. CELUI-CI EST EN HAUSSE DE 65 MILLIONS D'EUROS SOIENT UNE ÉVOLUTION DE 5,5% IL ATTEINT 1,25 MILLIARD D'EUROS. REVENONS SUR LES GRANDES LIGNES DE CE BUDGET AVEC DANIEL GILLES, MEMBRE DE LA COMMISSION FINANCES.

## Quelles sont les grandes tendances de ce budget coté recettes ?

Les propos que j'avais tenus lors du débat des Orientations budgétaires se confirment. Nous sommes fortement corsetés par les choix financiers et les règles de financement des collectivités. Nos recettes évoluent faiblement, nous n'avons plus que le ressort des cartes grises sur lequel nous pouvons agir. La réforme de la Taxe professionnelle nous a particulièrement impacté transformant des recettes dynamiques, du fait du développement économique, en dotations de l'Etat qui elles sont gelées. Aujourd'hui, on reproche de surcroît aux régions d'être trop dépendantes, alors que les attentes et les besoins sont là sur nos compétences comme sur celles qui sont plus partagées. De toute évidence, cela ne pourra pas durer, il faudra décider un nouveau statut et des moyens nouveaux pour les régions de France

## Quels sont les grands projets en cours ?

Le budget 2012 est marqué par deux grands projets : Bretagne à Grande Vitesse et le numérique.

Pour BGV, dès 2012, ce sont ainsi 119,5 Millions d'euros qui seront affectés à ce grand projet stratégique qui globalement sera un investissement de long terme à près de 4 milliards d'euros. Le début des travaux est prévu pour la fin de l'année. Concernant l'accès du très haut débit pour tous, et donc d'amener la fibre optique dans tous les logements de Bretagne, ceci nécessitera un investissement total sur deux décennies de près de 2 milliards d'euros, une enveloppe de 50 Millions d'euros a été budgétée sur la période 2011-2015 dont 7 Millions d'euros pour 2012. Il est à noter que la région mène la bataille pour que les opérateurs privés s'engagent sur le maximum de territoires.

## Quelles sont les autres dossiers pour lesquels la Région se mobilise en 2012 ?

La formation professionnelle, l'éducation et les transports représentent près de la moitié de notre budget. Outre BGV, l'accent est également mis sur le TER Bretagne avec notamment de nouvelles dessertes sur la Bretagne Sud. Nous confortons nos ambitions pour la formation professionnelle pour faire face aux

nombreuses demandes d'entrées en formation dues à la montée du chômage et mettre en œuvre les contrats d'accès à la qualification pour les jeunes. Ceux-ci permettront aux jeunes peu qualifiés d'être accompagnés pendant leurs parcours de formation (statut et rémunération) et cela jusqu'à la qualification. 109 Millions d'euros seront consacrés au bâti des lycées. 2012 sera l'année de mise en œuvre de nombreuses politiques. Je pense à la jeunesse, à la politique culturelle et sportive. Sur ce dernier point, je note une montée significative en autorisations de programme pour financer des équipements sportifs.



# Avis favorable au projet de création du pôle métropolitain du pays de Brest

---

Le Conseil régional de Bretagne a émis un avis favorable au projet de création du pôle métropolitain du pays de Brest.

En effet, la loi lui imposait de donner son avis. Quelle loi ? Celle instituant la réforme des collectivités territoriales tant décriée. « Cette réforme, comme la réforme de la fiscalité, a mobilisé notre opposition et nous persistons à considérer que la période qui s'ouvre devra

permettre d'élaborer un nouveau socle de relations entre l'Etat et les collectivités territoriales, un socle fondé sur la confiance et des principes clairs au service de nouvelles ambitions publiques et d'exigences démocratiques. » rappelle Gaëlle Abily.

Au syndicat mixte des communautés du pays de Brest, succédera le pôle métropolitain qui se dotera de nouvelles compétences : le développement

économique (actions économiques, tourisme, très haut débit), l'aménagement du territoire, la promotion de la culture, le développement des infrastructures et des services de transports. Pour Gaëlle Abily, « Il s'inscrit dans une volonté, celle du respect des collectivités et celle d'engager les synergies et les solidarités nécessaires en Bretagne pour porter ensemble des politiques publiques répondant aux besoins des populations. »

# Les élus communistes sollicitent une tarification sociale dans les cantines des lycées



Inévitablement, le vote du budget dédié aux lycées a été l'occasion de revenir sur la récente publication de la carte scolaire 2012 marquée, une nouvelle fois, par son lot de suppressions d'emplois dans l'Education Nationale. Réaffirmant les ambitions de la Région dans ce domaine, Josiane Corbic est revenue sur les évolutions en cours des différentes aides allouées aux lycéens: mobilité internationale,

**"L'enjeu est économique certes mais également de santé publique et éducatif"**

chèques livres, restauration scolaire, accès aux internats, aide à l'achat du premier équipement pour les lycéens professionnels, etc. Deux dispositifs ont retenu son attention dont la mise en place d'une dotation aux lycées professionnels pour l'achat des manuels scolaires : « Cette

évolution est le fruit d'une réflexion engagée depuis plusieurs mois, d'un bilan de plus de 6 années de fonctionnement et répond aux sollicitations de nos partenaires dont certaines associations de parents d'élèves. Ceci a, également, le mérite d'assurer la gratuité réelle des manuels scolaires. Car, malgré nos efforts, cette gratuité ne pouvait être assurée pour certains élèves et encore moins depuis le choix unilatéral du Gouvernement de renouveler les programmes et donc l'ensemble des manuels scolaires. »

Par ailleurs, Josiane Corbic a insisté pour qu'une réflexion soit engagée sur la tarification sociale dans les cantines des lycées : « Nous sommes bien conscients que le Conseil régional de Bretagne participe déjà à diminuer le coût des repas puisque seul 50 % du

prix du repas reste à la charge des familles.

Mais, malgré cette aide, le coût de la restauration scolaire pour certaines familles pèse encore énormément sur les budgets notamment dans un contexte où les difficultés économiques s'accroissent. Une étude de l'AFSSA qui date de 2006 montre que les enfants qui vont le plus à la cantine sont le plus souvent issus de familles aux revenus relativement élevés. Cette mesure de justice sociale viserait l'objectif de rendre accessible à tous un tel service. L'enjeu est économique certes mais également de santé publique et éducatif. L'accès à la cantine permet un repas plus équilibré, varié. ». Affaire à suivre...

## Création du Conseil du sport en Bretagne

Répondant à un engagement qu'il avait pris lors de la présentation de la politique sportive, Daniel Gilles a lancé la création du Conseil du sport. Ceci partait d'un constat : le souhait des acteurs du sport d'une nouvelle gouvernance. Ce Conseil regroupe l'Etat, les collectivités territoriales, le mouvement sportif et les acteurs du sport en région, les universités ainsi que des personnalités qualifiées. Son objectif principal est de créer les conditions de la cohérence de

l'action publique en faveur du sport et de favoriser la convergence des orientations de chacun des partenaires.

Ce conseil sera un lieu d'échanges et de partage d'expériences sur les questions liées au sport ; et sera force de propositions « en participant aux débats et aux enjeux de société liés à l'évolution de la place du sport dans la vie quotidienne de nos concitoyens, dans le développement de nos

territoires, en travaillant en permanence sur les schémas cohérents d'équipements et d'aménagements, en liant les exigences de pratiques du haut niveau comme du sport pour tous, en prenant en compte toutes les dimensions économiques du sport, en contribuant à une organisation harmonieuse au plan régional comme au plan national. » a affirmé Daniel Gilles lors de la présentation du dossier en session, proposition votée à l'unanimité.

## Le Conseil régional apporte son soutien aux étudiants, lycéens et apprentis étrangers

Dans le cadre d'un vœu porté par la majorité et souhaité par le groupe communiste, le Conseil régional de Bretagne a demandé aux ministres de l'Intérieur, du Travail et de l'Enseignement Supérieur et de la

Recherche de supprimer purement et simplement la circulaire du 31 mai 2011 relative à la maîtrise de l'immigration professionnelle et aux étudiants étrangers ; et au Gouvernement de garantir aux

jeunes inscrits dans un établissement scolaire ou universitaire d'aller jusqu'au terme de leurs études et de régulariser ceux actuellement sous le coup d'une décision transitoire.

# Avis défavorable sur le Projet Régional de Santé

Sans grande surprise, le Conseil régional de Bretagne a émis un avis défavorable sur le Projet Régional de Santé.

Issu de la loi Hôpital, Patients, Santé et Territoires, ce projet définit pour 5 ans les objectifs, les priorités pour la Bretagne en matière de santé.

Dans le cadre des débats menés sur ce sujet lors de la session du Conseil régional de Bretagne, Josiane Corbic a également émis de nombreuses critiques sur ce projet régional de santé : « Ce projet régional de santé n'est qu'une feuille de route comptable, une RGPP dédiée à la santé qui n'a qu'une seule finalité : une diminution des moyens dans ce domaine entraînant le détricotage de notre service public de santé, et au-delà de tout le système de santé national. »

Josiane Corbic, qui a participé à l'élaboration de cet avis défavorable, a également insisté sur la question du

financement des politiques de santé: « Selon nous, la question majeure n'est pas d'abord de maîtriser les dépenses de santé mais bien de trouver de nouvelles ressources. (...) Le transfert des charges de la Sécurité Sociale vers le privé (mutuelles, assurances, etc...) ou encore vers les patients n'est pas une fatalité. La politique qui consisterait

**"Il existe des ressources. Encore, faut-il vraiment vouloir les mobiliser !"**

à se concentrer sur les remboursements de soins pour les plus pauvres laissant les autres à la solde des assurances privées ne l'est pas non plus. Il existe des ressources. Encore, faut-il vraiment vouloir les mobiliser ! Cette question est essentielle et est l'une des bases de la refonte de notre projet de société appelant vers plus de progrès social plutôt qu'au renoncement. » a conclu Josiane Corbic.

## Bilan contrasté des Assises du ferroviaire

Du 15 septembre au 15 décembre 2011, le Gouvernement a organisé les Assises du ferroviaire. Le bilan de ces quelques semaines de débat, qui avaient pour objectif de réinterroger le modèle ferroviaire, est contrasté.

Les quatre commissions des Assises (Europe et Concurrence, Gouvernance, Economie, Filière industrielle) ont travaillé et émis des propositions. Parmi celles reprises par le gouvernement, citons l'expérimentation de l'ouverture à la concurrence pour les TET (trains Corail) et les TER en 2014, la maîtrise de la dette par la mise en

sommeil des nouveaux projets d'infrastructures (SNIT) pour rechercher de nouvelles méthodes d'évaluation des projets, une nouvelle étape de décentralisation avec des compétences renforcées des régions, et enfin un besoin de regroupement de tous les métiers en lien avec l'infrastructure pour en finir avec les imbrications multiples ingouvernables.

Retrouvez sur le site Internet : <http://www.groupe-communiste-bretagne.org/>, la contribution de Gérard Lahellec à ses Assises ferroviaires.

### COMPOSITION DU GROUPE

GAËLLE ABILY

Vice-Présidente

en charge de l'égalité des droits et de l'innovation sociale

ERIC BERROCHE

Président du Groupe

Communiste

Président de Mégalis

JOSIANE CORBIC

Vice-présidente de la

Commission Culture

DANIEL GILLES

Vice -Président

en charge des sports

GÉRARD LAHELLEC

Vice-Président

en charge de la mobilité et des transports

SOPHIE LEMOINE

Membre de la Commission

Formation

### CONTACT

Groupe Communiste

13 C, rue Franz Heller

35 700 Rennes

02.23.21.36.90

[groupe@pcf-crb.org](mailto:groupe@pcf-crb.org)

Retrouver les interventions complètes des élus sur le site:

<http://www-groupe-communiste-bretagne.org>

**RETROUVER SUR LE SITE INTERNET : [HTTP://WWW.GROUPE-COMMUNISTE-BRETAGNE.ORG/](http://www.groupe-communiste-bretagne.org/) LES INTERVENTIONS COMPLÈTES DES ÉLUS AINSI QUE LES GRANDES ORIENTATIONS POUR 2012 DES POLITIQUES TRANSPORT, ÉGALITÉ ET SPORTS.**